

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
**PARIS**  
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 29 juillet 2013

## **RACHAT D' ACTIONS PROPRES**

### *Information réglementée*

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 20 décembre 2012 prise en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 octobre 2012, la société Christian Dior a conclu ce jour un contrat d'achat à terme d'actions avec un intermédiaire financier habilité, en exécution duquel l'intermédiaire financier s'engage à céder à la Société et la Société s'engage à acheter, au terme d'une période débutant le 30 juillet 2013 et s'achevant au plus tard le 6 septembre 2013, un nombre maximum de 100 000 actions.

Le prix d'achat par la Société des actions sera calculé à partir de la moyenne arithmétique des cours journaliers moyens pondérés par les volumes de l'action Christian Dior pendant la période de rachat (hors jours de bourse au cours desquels un plafond défini contractuellement viendrait à être dépassé), à laquelle une décote sera appliquée. Le prix maximum d'achat convenu n'excède pas la limite autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 octobre 2012.

*Le présent communiqué constitue une information réglementée, disponible sur le site web de la société ([www.dior-finance.com](http://www.dior-finance.com)).*